

82 ans, en garde à vue pour avoir tiré en l'air pour faire fuir ses voleurs : j'accuse !

écrit par Christine Tasin | 11 octobre 2016



Trop c'est trop. Ils peuvent bien se cacher derrière la « procédure », ça ne passe pas. Ça ne peut pas passer.

Un homme qui passe la nuit en garde à vue alors que c'est lui la victime du cambriolage, mais c'est monstrueux.

Un homme de 82 ans qui passe la nuit en garde à vue alors que c'est lui la victime du cambriolage, mais c'est monstrueux.

Et un maire qui, la bouche en cul de poule, soutient le vieillard mais ajoute qu'il n'aurait pas dû tirer, mais c'est monstrueux.

Il eût fallu sans doute qu'il servît le thé et les petits gâteaux aux voleurs ?

Il eût fallu sans doute qu'il leur tînt la chandelle pendant qu'ils violaient sa petite fille ?

Il eût fallu sans doute qu'il les aidât à torturer sa femme pour qu'elle avoue où était le magot ?

Monsieur le Maire,

J'ai honte de vous. J'ai honte de vos paroles. Je suis citoyenne française et je suis atterrée de voir que vous pouvez encourager les gens à se laisser cambrioler, à se laisser agresser, violer, tuer peut-être, parce que la légitime défense est en passe d'être criminalisée. Monsieur le Maire, vous êtes responsable du sang et des larmes qui couleront dorénavant dans des familles agressées que vos paroles auront dissuadé de se défendre. Monsieur le Maire, je vous accuse. C'est vous qui devriez être en garde à vue.

Le minimum eût été de soutenir l'acte de monsieur Tricoire, de vous élever contre le principe de la garde à vue, de lancer une action auprès des Maires de France pour que la loi change, pas pour que l'on enfonce encore plus les Français dans leur statut de victimes potentielles condamnées à offrir leur cou à l'égorgeur. **Monsieur le Maire, je vous accuse.**

Mesdames et Messieurs les députés et les sénateurs, Monsieur le Ministre de la Justice,

J'ai honte de vous. Vous n'êtes pas fichu de voter une loi permettant la fermeture des mosquées salafistes, mais vous laissez en l'état un article du code pénal obligeant les victimes à passer des nuits en garde à vue. Vous êtes ignobles, Mesdames et Messieurs les députés et les sénateurs, vous êtes ignoble, Monsieur le Ministre de la Justice. **Mesdames et Messieurs les députés et les sénateurs, Monsieur le Ministre de la Justice, je vous accuse.**

Mesdames et Messieurs les journalistes,

J'ai honte de vous qui donnez sans état d'âme le nom des

victimes, les exposant peut-être à des opérations de représailles, victimes qui n'ont qu'un seul tort, être françaises d'origine. J'ai honte de vous qui modifiez ou taisez de plus en plus, au contraire, les noms, prénoms et origines des agresseurs, voleurs et assassins quand ils s'appellent Mohamed ou Ahmed, ce qui est trop souvent le cas dans un pays où les prisons comptent 70% de musulmans. **Mesdames et Messieurs les journalistes, je vous accuse.**

Mesdames et messieurs les voisins de concitoyens de Jean-Pierre Tricoire, j'ai honte de vous. Où étiez-vous pendant la nuit passée au poste de ce dernier ? Comment se fait-il que vous n'ayez pas manifesté toute la nuit pour exiger qu'il soit mis dehors ? Comment se fait-il que vous n'ayez pas sorti le Maire de son lit pour qu'il aille soutenir Jean-Pierre Tricoire et l'empêcher de tenir les propos inacceptables qu'il a tenus ? **Mesdames et messieurs les voisins et concitoyens de Jean-Pierre Tricoire, je vous accuse.**

Peuple de France, debout pour dire non. Peuple de France, nous sommes les plus nombreux, nous devons utiliser les armes de nos ennemis, faire masse, oser nous rassembler et faire pression.

Un homme de 82 ans en garde à vue après avoir tiré pour faire fuir les voleurs

Un Laroquais de 82 ans a surpris des cambrioleurs à son domicile. Il a tiré en l'air avec une arme à feu pour les faire fuir et s'est retrouvé en garde à vue. Les cambrioleurs sont activement recherchés.

«J'ai tiré en l'air pour effrayer les cambrioleurs qui ont enjambé la haie et disparu de ma vue.» Jean-Pierre Tricoire est encore sous le choc et ne réalise pas tout à fait ce qui lui arrive depuis vendredi après-midi. L'ancien élu de Laroque, âgé de 82 ans, a surpris des cambrioleurs dans sa maison alors qu'il revenait d'aller chercher sa petite fille au collège. Deux individus ont profité de l'absence

du couple pour pénétrer dans cette maison masquée par une haie, dans un secteur isolé de Laroque. Les deux voleurs mettent tout sens dessus dessous à la recherche sans doute d'argent, de bijoux et d'objets de valeur. C'est la petite fille du couple qui se met à crier en découvrant le désordre dans la maison.

Alertée, Mme Tricoire se met à crier également en voyant les deux individus sortir précipitamment de la maison. Inquiet, l'octogénaire se saisit d'une arme à feu. C'est alors qu'il «tire en l'air pour effrayer les cambrioleurs» qui ont réussi à prendre la fuite avec au moins un sac à main, explique-t-il. Le montant du préjudice n'a pas été précisé. Alertés, les gendarmes montent jusqu'au logement pour effectuer les premiers constats. M. Tricoire se rend à la gendarmerie pour déposer une plainte. C'est là que tout bascule. La procédure judiciaire normale prévoit un placement en garde à vue après l'usage d'une arme dans ces circonstances. L'octogénaire se voit contraint alors de rester à la gendarmerie durant la nuit pour être entendu.

Garde à vue lors du dépôt de plainte

«Lors de mon dépôt de plainte, j'ai été choqué de la garde à vue mise en place à mon égard, vu mon âge, car je ne faisais que protéger mes biens et ma famille», explique-t-il encore sous le choc.

Il répond aux questions des enquêteurs qui *«ont fait preuve de courtoisie à son égard»*, souligne-t-il. Les procédures ont été respectées, indique-t-on du côté des autorités avec l'examen de l'octogénaire par un médecin notamment. M. Tricoire, soutenu par sa famille et des élus de Laroque et Lavelanet, a été remis en liberté, hier après-midi, encore sous le choc.

L'acte de procédure passe mal dans son entourage et dans la population.

Cambrioleurs activement recherchés

«Après quelques heures de la fin de ma garde à vue, je comprends mieux la procédure employée», affirme-t-il. Quant aux deux cambrioleurs, ils sont activement recherchés par les gendarmes, souligne-t-on du côté des autorités.

L'enquête se poursuit et doit déterminer les circonstances exactes du cambriolage et du tir par arme à feu. Les deux individus ont-ils repéré les lieux et surveillé ses occupants avant leur tentative ? Ils auraient tenté de rentrer par effraction en s'attaquant à une porte-fenêtre du rez-de-chaussée avant de passer par une fenêtre à

l'étage de la maison verrouillée en l'absence de ses occupants.

On a sans doute évité le pire. Mais ces événements sont un nouveau signe de l'exaspération latente qui existe en pays d'Olmes en lien avec les faits de délinquance. Le groupement local de traitement de la délinquance (GLTD) pointe une baisse des cambriolages, notamment pendant l'été, avec une baisse de 11 % sur le pays d'Olmes et 32 % sur Lavelanet, indiquait le 23 septembre dernier le procureur de la République.

«On a évité le pire»

Patrick Laffont, le maire de Laroque, ne veut ni dramatiser, ni minimiser. «On a évité le pire. Il n'aurait pas dû tirer, mais c'est regrettable qu'il se soit retrouvé en garde à vue, vu le contexte et son âge. Tout le monde est unanime pour dire qu'on n'aurait pas dû le garder à vue, mais la procédure normale en vigueur a été légalement appliquée. Je regrette bien sûr qu'on n'ait pas pu éviter la garde à vue.»

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/10/09/2435670-homme-82-ans-garde-vue-apres-avoir-tire-faire-fuir.html>